

**SAINT BRIEUC AGGLOMERATION**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Séance du jeudi 5 novembre 2009

**Délibération DB 188- 2009**

L'an deux mille neuf, le cinq novembre à dix-huit heures cinquante, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Madame Christine ORAIN.

**MEMBRES PRESENTS**

HILLION	Y. DORE, D. LE MEUR, A. REDOT, S. HAMON
LA MEAUGON	A. BOTHOREL
LANGUEUX	M. LESAGE, J. AUDRAIN, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, S. BRIEND
PLERIN	R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, G. LE ROUX, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C. ORAIN, F. LE MENEC, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, M. NOULLEZ, Y. BRIAND, M. CHEVE
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, Y. MAYEUX, MC. DIOURON, B. BLEVIN, P. DELOURME, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, JJ. FUAN, E. SEITE, E. BOT, B. LE RUN, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, JG. LE BERE, M. BOVIN, M. HUBERT
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, A. JOUAN, D. JEGOU
TREMELOIR	J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, V. LAUTREDOU, M. BALLAY

**MEMBRES EXCUSES**

HILLION	JF. PHILIPPE
PLERIN	R. KERDRAON
PORDIC	F. LOSACH
PLOUFRAGN	A. MAHE
SAINT BRIEUC	O. RAULT, A. CROCHET, P. BOURQUARD
TREMELOIR	D. CHARLES

**MEMBRES ABSENTS**

LA MEAUGON	A. PORTANGUEN
PLERIN	P. QUEMERE
SAINT BRIEUC	Y. DREVES

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de présents : 59

Nombre de votants : 65

**SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
Séance du jeudi 05 novembre 2009

-----  
Délibération DB 188-2009

-----  
Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN

**Objet : Subventions**

**EXPOSE DES MOTIFS**

**Axe 2 : Faire de Saint-Brieuc Agglomération un territoire de développement durable**

ORGANISMES	ARTICLES	SUBVENTIONS 2008	SUBVENTIONS 2009
Projet Esperanto	6574	0,00	3 000,00

L'objectif du projet et de l'association est la sensibilisation des enfants à la protection et à la préservation de l'eau, des littoraux et de la biodiversité. Le projet Esperanto a pour finalité de fédérer les enfants de plusieurs régions de l'Atlantique (Bretagne, Maroc, Sénégal, Guyane, Guadeloupe) autour d'un projet de réalisation d'un film qui traite de la ressource en eau des côtes.

A Hillion, lors du mois d'août 2009, l'association a travaillé à la sensibilisation des enfants à la réduction des pollutions à l'origine des algues vertes et de la préservation de l'eau en général.

Les productions du projet consistent en :

- un court-métrage avec les enfants ;
- un documentaire sur les actions menées par les acteurs locaux afin de protéger l'environnement ;
- des outils audiovisuels pédagogiques

### Axe 3 : Faire de Saint-Brieuc Agglomération un territoire innovant et entreprenant

Colloque CGT Développement industriel durable dans les Côtes d'Armor	6574	0,00	2 710,00
--	------	------	----------

L'Union départementale CGT des Côtes d'Armor organise le mardi 17 novembre un colloque intitulé « Les Côtes d'Armor : un développement industriel durable pour assurer l'avenir ».

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions menées par la CGT, ces derniers mois, sur le territoire de l'Agglomération : réflexion autour de la sécurisation des parcours professionnels par la mise en place du CODAFE 22, lutte auprès des employés de Chaffoteaux pour la défense de l'emploi industriel sur le territoire de l'Agglomération, participation à la réflexion autour du projet Climat Pôle.

L'organisation de ce colloque répond à la volonté de la CGT de mettre au cœur de son dispositif le maintien et le développement des potentiels humains, la conservation des savoir-faire industriels et la transmission des compétences aux générations futures.

Cela s'inscrit dans le principe retenu de subventionner une fois par an les organisations syndicales qui proposent une manifestation publique de débat de dimension départementale.

Le coût total du projet s'élève à 5 500€ (location salle, ateliers, matériel). L'agglomération prendrait à sa charge 2 710 € correspondant aux frais de location de la salle et de matériel.

Ville de Plérin - Fête Maritime du Légué	6574	0,00	2 000,00
--	------	------	----------

La Ville de Plérin a organisé les 4 et 5 juillet 2009 une fête maritime au Légué.

Diverses animations se sont déroulées sur la place de la Résistance et les quais du Légué : chants de marins, vieux gréements, brocante, danses bretonnes et expositions.

Cette fête a contribué à la dynamisation du port du Légué et au développement de l'offre touristique.

Le coût total du projet s'élève à 19 092€. Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région (1 000€), du Conseil Général (2 000€). La Ville de Plérin finance le projet à hauteur de 11 092€.

### Axe 5 : Faire de Saint-Brieuc Agglomération un territoire participatif, citoyen et ouvert

Goelo SBCA	6574	0,00	5 000,00
------------	------	------	----------

Le GOELO Saint-Brieuc Côtes d'Armor constitue un des clubs sportifs de haut niveau de l'agglomération dont le rayonnement dépasse largement le territoire. L'ambition du club cette année, après une saison 2008-2009 qui s'est soldée par une descente en pro B, est de réactiver l'intérêt de la population pour le Club (baisse de fréquentation assez importante l'an passé) et de jouer le haut du tableau pour remonter en pro A. Ce projet nécessite à l'évidence le soutien de l'ensemble des acteurs publics du territoire.

Il est proposé de verser une subvention de 5 000€ au Goelo SBCA, au titre de la saison 2009-2010, qui permettra d'obtenir :

- une loge 4 à 8 places avec les cartes VIP associés
- le logo de Saint-Brieuc Agglomération sur les affiches, cartes, billets réalisés par le Club
- une dotation de 20 billets minimum par match avec possibilité de négocier des places supplémentaires en fonction des événements
- un espace de 4x3 pour un affichage dans la Salle Steredenn

## DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L.2311-7 ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances en date du 21 octobre 2009 ;

Le Bureau saisi le 22 octobre 2009

### APRES EN AVOIR DELIBERE

### LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

Présents : 59	Pouvoirs : 6	Total : 65	Exprimés : 65
Voix Pour : 65	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

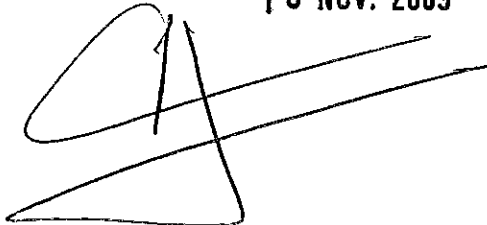
**DECIDE** d'approuver l'affectation des subventions précitées,

**DECIDE** d'autoriser le Président à signer les conventions avec les organismes subventionnés.

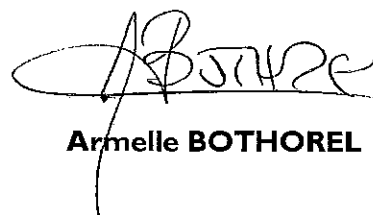
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le **16 NOV. 2009**

Et de l'affichage effectué le  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Jean-Paul HUBY

**16 NOV. 2009**



**P/o le Président,  
Et par délégation,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente,**



**Armelle BOTHEREL**

